

100 Kilomètres de la Somme

15 octobre 2022 à AMIENS

Heure de départ: **6H30**

Lieu de départ: **Parc de la Hotoie, allée centrale**
Plan du site disponible dans **Infos Pratiques**

Temps Limite: **14H00**

Catégories autorisées: **épreuve ouverte à tous les coureurs à partir de la catégorie Espoir de la FFA, né(e)s en 2002 et avant.**

Licences autorisées: **Licences FFA Compétition, FFA Running, Pass Running de la FFA**
UFOLEP pratique R2 et/ou R5 (+ mention *pratique compétitive* obligatoire)
Les licences FFA et UFOLEP doivent être validées pour la saison 2022-2023

Coureurs non licenciés ou licenciés autres fédérations: **Présentation d'un certificat médical portant obligatoirement la mention **non contre-indication à la pratique de la course à pied, ou athlétisme, ou au sport en compétition.****
Le certificat doit être daté de moins d'un an au jour de l'épreuve.
Le document fourni est gardé par l'organisateur, vous pouvez fournir une photocopie
Un modèle de certificat médical est disponible dans la rubrique **Infos Pratiques**

Inscriptions: **Uniquement en ligne. Aucune Inscription sur place**

Date limite des inscriptions: **Dimanche 09 Octobre 2021 à 23 h 59**

Montant de l'inscription (dossard suiveur compris): **50 Euros jusqu'au 26 Septembre**
80 Euros du 27 Septembre au 09 Octobre 2021
Cadeau à tous les inscrits aux 100 Kilomètres
Médaille à tous les arrivants

L'inscription comporte un dossard suiveur:

1 seul suiveur autorisé à partir du km 21 (retour Camon)

Tout suiveur non accrédité (sans dossard) se verra refuser l'accès aux zones de ravitaillement

Pasta Party: **Le vendredi 14 octobre soir au gymnase de la Hotoie de 19H00 à 22H00. Tarif 15 Euros par personne**
Ouvert aux accompagnants.
L'inscription se fait en même temps que l'inscription du coureur

Retrait des dossards: **Au gymnase de la Hotoie**
Le vendredi: **de 15H00 à 20H30**
Le samedi: **à partir de 5H30**

Consignes: **Au gymnase de la Hotoie à partir de 6 heures**
Dépot et reprise des consignes: **exclusivement sur présentation du dossard**

Douches, toilettes, vestiaires: **Au gymnase de la Hotoie**
Les vestiaires sont accessibles mais non gardés
Laissez tout à la consigne

Ravitaillement personnel: **autorisé**
Vous pouvez déposer **L'organisation mettra en place vos ravitaillements**
exclusivement le vendredi vos **personnels le samedi matin aux différents points de**
ravitaillements personnels en **ravitaillement situés sur le parcours, et placés sur une**
contenants perdus jusqu'à 20H30 **table réservée et identifiée.**
Aucun dépôt le samedi matin ne sera pris en charge **Il vous appartient de clairement identifier vos**
ravitaillements avec votre numéro de dossard, et le nom
du poste de ravitaillement
Voir tableau des ravitaillements dans **Infos Pratiques**

Zones de ravitaillement: **Le ravitaillement est autorisé sur l'ensemble du**
parcours, qu'il soit personnel ou fourni par
l'organisation, pris sur une table ou donné par votre
suiveur ou une personne présente en n'importe quel
point du parcours.

Suiveur: **Un seul suiveur est autorisé par coureur des 100 km.**
Interdiction au suiveur de servir de meneur d'allure, de
protéger le coureur contre le vent, d'accompagner le
coureur avant le Km 21, de gêner d'autres concurrents
Toute infraction à ces règles peut entraîner la
disqualification du coureur par les officiels présents sur
le parcours.

*Point de rencontre
suiveur/coureur:*

Les suiveurs sont autorisés à rejoindre les coureurs au ravitaillement du 21^{ème} km à Camon, point de rencontre avec les coureurs.

Compte tenu de l'étroitesse de la Véloroute entre le 10^{ème} et le 21^{ème} km en aller-retour, ce secteur n'est pas accessible aux suiveurs vélos

Les suiveurs doivent au départ être équipés d'un dispositif d'éclairage homologué sur route

Pour se rendre au stand de Camon (21^{ème} km) les suiveurs à vélo seront interdits sur le parcours de la course. Un départ en convoi encadré sera organisé après le 2^{ème} passage des concurrents sur la ligne de départ (2 tours de 1200m).

Toute infraction à ces dispositions pourra entraîner une disqualification du coureur.

Sécurité du coureur:

L'utilisation de la lampe frontale est recommandée pendant la première heure de course, et nécessaire sur la fin du parcours pour tous les coureurs en plus de 12 heures

Primes:

Tableau des primes

Place	Homme	Femme
1ère Place	500 Euros	500 Euros
2ème Place	350 Euros	350 Euros
3ème Place	200 Euros	200 Euros
4ème Place	100 Euros	100 Euros
5ème Place	80 Euros	80 Euros
6ème Place	60 Euros	60 Euros
7ème Place	50 Euros	50 Euros
8ème Place	40 Euros	40 Euros
9ème Place	30 Euros	30 Euros
10ème Place	25 Euros	25 Euros

Prime au record de l'épreuve: 250 Euros

Record Femmes: Camille CHAIGNEAU (FRA) 7h28:58 (2021)

Record Hommes: Guillaume RUEL (FRA) 6h42:48 (2021)

Les primes sont impérativement à retirer sur place le jour de l'épreuve (chalet d'accueil)

La présence au podium est obligatoire pour les 3 premiers et 3 premières